

République Française
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MAIRIE DE TURRETOT (76)

Séance du conseil municipal du 8 septembre 2025

N° 2025/65

Date de convocation et d'affichage : 01/09/2025

L'an deux mil vingt-cinq le huit septembre à 18 heure 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Turretot, en séance publique sous la présidence de Mme Thérèse BARIL, Maire

Présents : Thérèse BARIL, Astrid VERDIERE, Isabelle MALVAULT, Alain BALZAC, Patrick LECOURT, Ludovic HARDY, Sophia BARIL, Isabelle LASNIER, David OLINGUE, Vincent LEMAITRE, Laurence STENGEL, Ludivine CORREIA

Absents excusés : Nicolas DUMINY ayant donné pouvoir à Isabelle MALVAULT, Vanessa TRAMOUILLE, Philippe DURECU ayant donné pouvoir à Alain BALZAC

Secrétaire de séance : Astrid VERDIERE

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 12

Absents : 3 dont 2 ayant donné pouvoir

Votants : 14

Délibération n° 2025/65

Vote Pour : 14 / Contre : 0 / Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217607167-20250908-2025-65-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/09/2025

et publication ou notification du..... **10 SEP. 2025**

OBJET : Décision modificative n°3

Le conseil municipal décide de prendre la décision modificative suivante sur le budget principal de la commune :

En investissement : afin de passer les écritures d'ordre suite à l'avance faite sur un marché

Dépenses : article 2131/041 : + 12 160€

Recettes : article 238/041 : + 12 160€

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an suscités
Madame La Secrétaire de Séance



Astrid VERDIERE

Madame le Maire



Thérèse BARIL